

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 1^{er} septembre 2021

Le chiffre : 4 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 2^{ème} trimestre 2021 en Corse pour les projets en faveur de l'eau

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse aide les collectivités de Corse à rattraper leur retard structurel en infrastructures d'eau et d'assainissement, ainsi qu'à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Au 2^{ème} trimestre 2021, elle a soutenu **36 projets**.

Les chiffres clés au 2^{ème} trimestre 2021 en Corse

- **78 % des aides (3,1 M€)** sont consacrés à la mise à niveau des infrastructures des collectivités pour l'**eau potable (2,7 M€)** et l'**assainissement (0,4 M€)**.
- **18 % des aides (0,7 M€)** vont à l'**amélioration des connaissances** sur le milieu marin : surveillance des habitats côtiers dans des secteurs soumis à la pression des navires de plaisance et de la pêche.
- **2 % des aides (0,1 M€)** bénéficient respectivement à la **restauration des milieux aquatiques** (études et animation), ainsi qu'à une **meilleure gestion de la ressource en eau**.

Des projets remarquables en Corse au 2^{ème} trimestre 2021

La **régie des eaux du Pays Bastiais, Acqua Publica**, va renouveler 3 km d'une conduite d'eau potable de Pietranera à Miomo, qui dessert les communes de Santa Maria di Lota et de San Martino di Lota. Cette conduite, en amiante ciment très vétuste, est le siège de fuites estimées à 15 000 m³ par an. Elle sera remplacée par une conduite en fonte d'un diamètre double de l'existant et les 200 branchements sur la canalisation seront également renouvelés. Pour ces travaux qui permettront d'améliorer le rendement du réseau d'eau gérée par la Régie, l'agence de l'eau attribue une aide de **1 375 000 €**, dans le cadre du plan France Relance.

La **société Andromède Océanologie** qui contribue au réseau de surveillance des habitats biologiques de la zone côtière établi dans le cadre de la Directive Stratégie pour le Milieu Marin, va réaliser et/ou actualiser les cartographies des habitats côtiers de la région de Corse sur 22 secteurs concernés par la pression des mouillages



de navires de plaisance ou d'arts trainants de pêche. Ces cartographies des biocénoses marines vont permettre d'actualiser les données existantes depuis 2014 et d'acquérir de nouvelles informations sur la morphologie et la nature des fonds sur les herbiers de posidonie (habitat protégé) et les récifs coralligènes jusqu'à 80 mètres de profondeur. Ces travaux mettront en évidence de nouvelles zones sensibles et/ou dégradées à prendre en compte dans la définition des zones interdites au mouillage par la réglementation. L'agence de l'eau apporte une subvention de **622 402 €**.



1,8 M€

C'est, sur ces 4 M€, le montant d'aides attribuées au 2^{ème} trimestre 2021 en Corse **au titre du plan relance** pour des opérations de renouvellement des réseaux d'eau potable.

Dans le cadre du plan France Relance, les agences de l'eau sont destinataires d'une enveloppe de 260 millions d'euros pour mobiliser les territoires. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne. L'agence Rhône Méditerranée Corse a perçu une dotation financière de 65 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes qu'elle perçoit par ses redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux et à la biodiversité.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • laurence@plus2sens.com